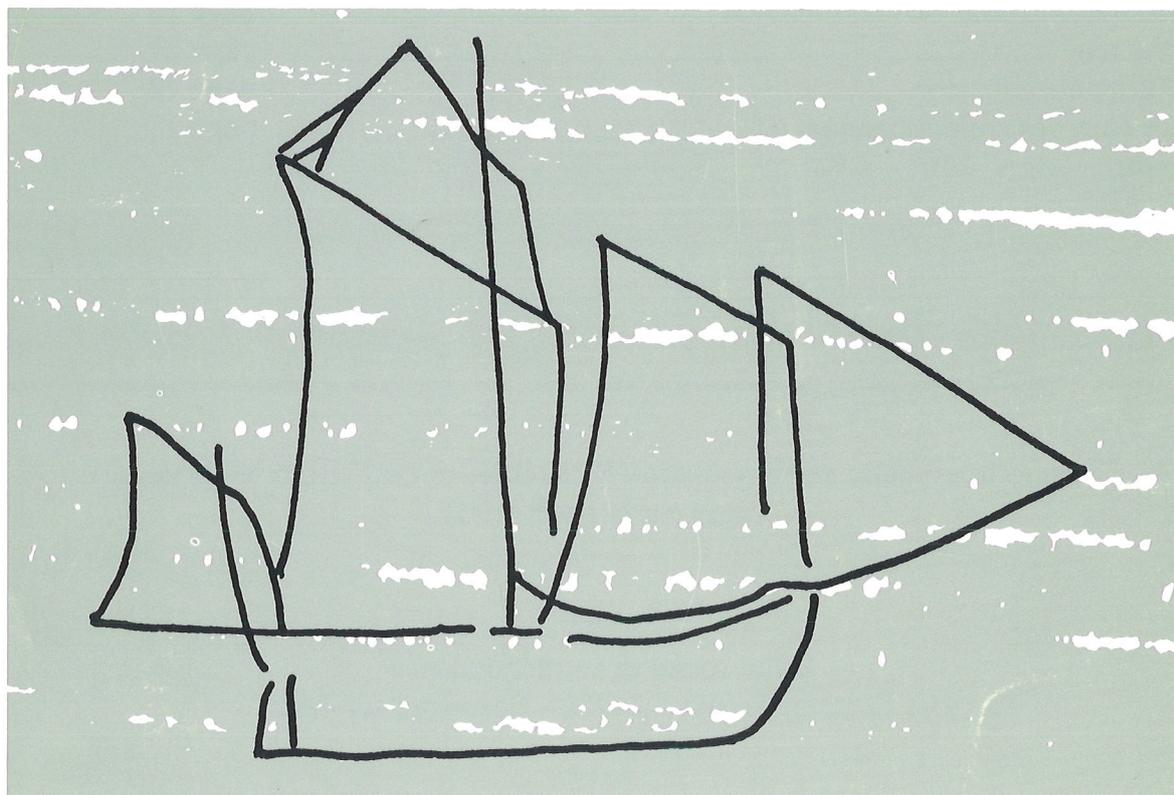


BERNIERES

OPTIQUE NOUVELLE



NUMÉRO

8

SOMMAIRE

- Editorial	page 3
- Assemblée générale	page 4
- Commerce triangulaire	page 7
- Randonnée annuelle	page 8
- Point sur le projet de station d'épuration	page 10
- Station d'épuration, où en est le projet officiel?	page 11
- Concours de photographies	page 14
- La plage, en ce temps-là	page 15
- Les publications de l'Association	page 16
- Humeur	page 17
- Bulletin d'adhésion	page 18
- Le coin des collectionneurs	page 19

Ce bulletin est celui de l'association BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE
régie par la loi de 1901.

Siège social et correspondance
195, rue Fernand Tréhet 14990 - Bernières-sur-Mer

Composition du Bureau:

- Président: Jean-Paul MAYER
- Vice-présidents: Jean CUISENIER
Francis DOGNIN
- Secrétaire: Maryvonne MOTTIN
- Secrétaire adjoint: Jean André FRANCOIS
- Trésorier: Stéphane MANDELKERN

EDITORIAL

Voici la fin de cette année 1995 et l'époque donc de dresser le bilan de l'activité de notre Association. tant sur le plan de la mise en valeur de notre patrimoine que sur celui de la défense de notre environnement. Ce bulletin y est en partie consacré.

Mais c'est aussi l'époque des vœux pour l'année nouvelle.

Aussi qu'il nous soit tout d'abord permis de vous souhaiter une bonne et heureuse année 1996, à vous, adhérents de *Bernières Optique Nouvelle*, à vous tous qui habitez Bernières.

Souhaitons également que les changements prometteurs amorcés dans notre vie bernieraise se développent et s'amplifient au cours de cette année à venir.

Souhaitons enfin que le projet d'implantation de la station d'épuration que l'on tente toujours d'imposer à proximité immédiate de notre village soit modifié. Vous le savez, notre Association se bat pour le déplacement de ce projet. C'est une question de simple bon sens. Il ne faut pas désarmer en pensant que tout est désormais joué. Vous mesurerez en lisant ce bulletin l'ampleur de nos actions.

Afin de les rendre plus efficaces encore, apportez votre soutien à *Bernières Optique Nouvelle* en en parlant autour de vous, en y adhérant. Plus nous serons nombreux, plus grand sera notre poids. Sans oublier que pour continuer nos actions, il nous faut des moyens. Et ces moyens, c'est vous qui pouvez les apporter.

Jean-Paul. MAYER

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE
ASSEMBLEE GENERALE
28 Octobre 1995

L'Assemblée générale de notre Association s'est tenue le 28 octobre 1995 à la Bibliothèque de Bernières sur mer.

A l'ordre du jour:

- * Rapport moral du Président.
- * Rapport financier du Trésorier.
- * Modification des statuts.
- * Election du Conseil d'Administration.
- * Réalisations et projets de l'Association.
- * Point sur la station d'épuration.
- * Questions diverses.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le président J.P. Mayer ouvre la séance.

Il rappelle les réalisations de l'Association depuis la dernière assemblée générale:

- Parution des bulletins n°6 en novembre 1994 et n°7 en mai 1995. Ces bulletins ont été adressés par courrier à chacun des adhérents et par distribution postale à tous les habitants de Bernières.
- Diffusion de lettres d'information aux adhérents : Mars, avril, juin et septembre 1995.
- Information des membres du Conseil d'Administration par un compte-rendu de chaque réunion de Bureau qui leur est envoyé par courrier.
- Parution début juin 1995 d'un recueil de cartes postales anciennes sur Bernières "Mémoire d'une époque".
- Début juillet 1995, réédition de cartes postales anciennes à l'unité.
- Parution début août 1995 d'un topo-guide "Un autre regard sur le village, le bourg de Bernières sur mer".
- Organisation de randonnées pédestres : Francis Dognin présente à l'assemblée le circuit du 10 août 95 ainsi qu'un nouveau circuit en cours de réalisation. Il y aura donc trois circuits au départ de Bernières, dont chacun fera l'objet d'un topo-guide

spécifique. Des contacts sont pris dès à présent avec la Fédération départementale de randonnées.

- Concours photographique réservé aux moins de 25 ans : une information du conseil des jeunes va être faite.

L'Association souhaite continuer et développer ces activités en 1996 afin de faire découvrir et mettre en valeur le patrimoine de Bernières.

Puis est abordé le dossier très attendu de la station d'épuration. Après un historique et le rappel des actions engagées depuis août 94 - dont tous les détails ont été rapportés dans les bulletins n° 6 et 7 - J.P. Mayer informe des derniers éléments survenus:

- Ministère de l'Environnement : correspondances et rencontre en juillet 1995 avec le ministre C. Lepage.

- Syndicat mixte d'assainissement : officiellement invitée, notre association participe aux travaux du Comité de pilotage pour l'assainissement de la Côte de Nacre.

- Deux affaires portées devant le Tribunal administratif:

- * Notre demande de sursis à exécution ayant été rejetée, un appel a été formé devant la cour de Nantes.
- * Notre demande d'annulation de la déclaration d'utilité publique est en cours d'examen par le Tribunal administratif.

Après un vote unanime, l'assemblée demande au Président de poursuivre ces actions devant les juridictions administratives.

Puis le Trésorier, Stéphane Mandelkern, dresse le bilan financier de l'exercice en cours. Bilan à ce jour positif, mais des réserves sont émises sur l'avenir: les cotisations des adhérents étant les seules rentrées financières, l'Association ne pourra certainement pas faire face seule à l'édition de deux bulletins annuels -tirés à 1.000 exemplaires -, aux frais de justice générés par les actions en cours et aux différents projets culturels. De nouvelles adhésions seront nécessaires, tout comme des subventions municipales - une demande vient d'être adressée à la Mairie dans ce sens.

Une modification des statuts est proposée pour permettre un meilleur fonctionnement de l'Association. Les nouveaux articles 3, 9 et 10 bis sont approuvés à l'unanimité.

Suit l'élection du nouveau Conseil d'Administration, renouvelé pour un tiers et comportant 12 membres. L'Association adresse particulièrement ses félicitations à son ancien Président René Tenet qui est élu à l'unanimité membre d'honneur.

Les résultats de cette élection s'établissent comme suit:

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BERARD Guy	GERY (de) Anne-Philippe
CUINENIER Jean	GEHANNE Denis
DOGNIN Francis	MANDELKERN Stéphane
FLOHIC Jean-Claude	MOTTIN Maryvonne
FRANCOIS Jean-André	MAYER Jean-Paul
GARDOU Christiane	SIMON Jean-Pierre

Membre d'Honneur: TENET René.

La séance étant levée à 18 heures, le Conseil d'Administration s'est réuni immédiatement pour procéder à l'élection du nouveau Bureau, dont la composition est ainsi établie à l'unanimité:

COMPOSITION DU BUREAU:

Président:	J.P. MAYER
Vice-présidents:	J. CUISENIER F. DOGNIN
Secrétaire:	M. MOTTIN
Secrétaire-adjoint:	J.A. FRANCOIS
Trésorier :	S. MANDELKERN

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance a été levée à 18h. 30.

*
* * *

COMMERCE TRIANGULAIRE: " Oignons, Laine, Bois "

Les badauds qui flânaient le long des quais du vieux port de Courseulles au début des années soixantes pouvaient encore apercevoir occasionnellement de petits caboteurs déchargeant leur cargaison de bois nordiques. Curieuse destination pour nos lointains cousins vikings ! Et pourtant ...

Peu après la fin des guerres napoléoniennes, le commerce repris entre la France et la Grande-Bretagne. Le sud de l'Angleterre et l'Irlande devenaient un débouché privilégié pour la production importante et de qualité des oignons de la Côte de Nacre : nos voisins en étaient amateurs et gros consommateurs. Courseulles devient tout naturellement le port de chargement des producteurs de la côte. Les trois mâts faisaient route vers le sud de l'Angleterre ou le sud-est de l'Irlande pour livrer leurs cargaisons.

Il était fréquent que les cultivateurs fassent accompagner leurs oignons par un membre de leur famille : fils, frère, cousin. Il restait sur place pour écouler la récolte en vendant de porte en porte. Mission accomplie, ils rentraient au pays.

Certains, ayant révélé des talents de commerçant, élirent domicile outre Manche et agirent pour le compte de plusieurs cultivateurs. Ils s'installèrent solidement dans ce commerce et une tradition s'établit. Etudiant à Londres dans les années cinquantes, j'ai pu constater qu'à Covent Garden, le "Rungis" de Londres, les mandataires du secteur du négoce de l'oignon,

descendants de ceux-ci, utilisaient le patois normand. Plus récemment, un reportage a été diffusé par une chaîne de télévision sur la vente au détail des oignons dans le sud de l'Angleterre. Des descendants de paysans normands parcourent encore la côte sud, transportant leurs bottes d'oignons enfourchées sur le cadre de leur bicyclette, les vendant de porte en porte. Rien n'a changé !

Là, après déchargement, les trois mâts trouvaient la laine produite en quantité dans la région, comme frêt. Par le canal Saint-Georges, ils gagnaient les pays scandinaves et tout particulièrement la Norvège, que les rigueurs hivernales transformaient en importateurs conséquents de cette matière.

Pour rentrer en France, le seul frêt à charger était le bois. Ainsi Courseulles devint un port d'importation de bois nordiques du fait ... de la culture des oignons !

Ce périple Courseulles, la côte sud des Iles Britanniques, le canal Saint-Georges, la Scandinavie, la mer du Nord, Courseulles, dans des conditions normales, durait trois mois.

Ceci, je l'ai entendu raconter dans ma famille : mon arrière-arrière grand-père était capitaine au long court, habitait Saint-Aubin sur Mer et commandait un trois mâts dont le port d'attache était Courseulles.

Jean-André FRANCOIS

RANDONNEE ANNUELLE

Pour la quatrième année consécutive, l'association a organisé le jeudi 10 août, une randonnée d'environ 16 kms. Alors que l'année passée nous

marcheurs qui se dirigèrent ensuite vers le pont de Reviers, puis, en remontant vers le nord, le Bois des Roches.

Le paysage changea totalement



Cliché FD

avons redécouvert les sites et paysages menant à l'église romane de Thaon, au château Renaissance de Fontaine-Henry et la vallée de la Mue, nous nous sommes dirigés cette année vers la basse vallée de la Seulles.

Quelle journée magnifique! Le beau temps était au rendez-vous, et les 27 randonneurs partirent vers 9:20 heure pour Reviers, en empruntant les chemins bordant les champs fraîchement coupés des Perruques et du Champ des Fers. Les maisons anciennes de Reviers, les vestiges de la chapelle gothique Sainte-Christine du XIIIème siècle et l'église avec sa tour du XIIIème siècle attirèrent l'attention des

dès que le groupe eut pris un sentier serpentant au milieu d'une végétation dense, bordant un cirque de rochers hauts d'une vingtaine de mètres dans lesquels sont percés des niches probablement d'usage cultuel d'époque gallo-romaine. Après la remontée escarpée de ce cirque de rochers, le groupe se retrouvait sur le promontoire calcaire, site d'un ancien camp romain offrant une vue admirable sur le pays et doté d'une flore intéressante.

Après la descente de ce promontoire vers la Seulles, le groupe était heureux de se retrouver au bord de la rivière, à l'ombre du feuillage d'arbres majestueux, pour une halte

prolongée et un pique-nique convivial bien mérité.

L'après-midi, en longeant la Seulles, les marcheurs eurent la chance de rencontrer un sympathique gabionneur qui leur fit visiter son gabion, racontant avec passion son histoire et les techniques utilisées pour la chasse aux canards. Les jeunes, mais aussi les autres randonneurs furent très intéressés.

Bernières, une autre partie de notre belle région.

Francis DOGNIN



Cliché FD

La randonnée se poursuit vers Graye-sur-Mer puis, les parcs à huîtres et le port de plaisance de Courseulles, enfin suivit le bord de mer pour revenir jusqu'au Syndicat d'initiative de Bernières-sur-Mer.

Soleil, convivialité, diversité des paysages et de la faune, visite inopinée d'un gabion, tous ces éléments variés et complémentaires firent de cette journée une réussite complète. Rendez-vous fut donné pour l'an prochain afin de découvrir à pied, toujours au départ de

Deux topo-guides sont déjà parus:

- * *Bernières - Thaon - Fontaine-Henry*
Reviere - Bernières.
- * *Bernières - Reviere - Vallée de la*
Seulles - Bernières.

En vente auprès de l'Association (et au Syndicat d'initiative en saison) au prix unitaire de 20 francs.

POINT SUR LE PROJET DE STATION D'EPURATION ... Suite.

Vous connaissez la position de notre Association sur ce dossier, tant par nos précédents bulletins d'information que par nos distribution de tracts, nos actions d'information sur le terrain ou les articles parus dans Ouest-France : elle est favorable à la création de cette station d'épuration tout à fait nécessaire, mais absolument contre l'implantation projetée, à proximité immédiate de notre village. Elle préconise une localisation de quelques 600 m. plus au sud dans la plaine (pour plus de détails, se reporter à notre bulletin d'information n° 7 d'avril 1995).

Depuis ce dernier bulletin, quelles actions ont été menées ?

- Nous avons formulé le 30 mai 1995 un recours gracieux auprès du préfet contre son arrêté du 31 mars autorisant la réalisation de cette usine d'épuration.

- Nous avons formé un recours pour excès de pouvoir le 12 juin suivant devant le Tribunal administratif de Caen, en demandant dans le même temps le sursis à exécution.

- Le Tribunal ayant refusé ce sursis à exécution par son jugement du 26 septembre, notifié le 17 octobre, nous avons interjeté appel fin octobre auprès de la Cour administrative de Nantes.

- Nous avons constitué un dossier que nous avons transmis en juillet au Ministère de l'Environnement.

- Le 17 juillet, nous avons rencontré le Ministre de l'Environnement, Madame Corinne Lepage, à qui nous avons pu directement exposer notre point de vue sur ce dossier.

- Grâce à l'aimable invitation du Président du Syndicat Mixte d'Assainissement, Monsieur Letellier, nous participons dorénavant aux réunions mensuelles du Comité de Pilotage de ce projet, où nous pouvons faire entendre notre voix et tenter de faire prévaloir nos idées.

Voici donc résumées les dernières actions entreprises. Notre Association est la seule à se battre pour le déplacement de cette usine. Il ne faut pas considérer qu'il n'y a plus rien à faire et que tout est désormais joué. Bien au contraire. Et cela ne dépend que de nous, que de nous tous. Sachons nous faire entendre.

J.P. MAYER

STATION D'EPURATION : OU EN EST LE PROJET OFFICIEL ?

Comme il s'y était engagé, M. Letellier, Président du Syndicat intercommunal, maître d'ouvrage pour la réalisation de l'usine de traitement des eaux usées, a courtoisement invité notre Association, en la personne de son Président, à prendre part aux réunions du comité de pilotage de ce projet. Nous tenons ici à l'en remercier et à faire savoir combien nous apprécions ce geste. Sans doute, l'Association ne peut intervenir avec voix délibérative dans les travaux de ce comité, composé exclusivement d'élus et de techniciens. Elle peut néanmoins être informée de la sorte à la source et faire connaître ses positions aux techniciens et aux élus, à ceux de Bernières d'abord, mais aussi à ceux des autres communes. Où en est donc ce projet ?

Quant à l'environnement de ce projet, une étape a été franchie par ses concepteurs *qui ont fait accepter l'implantation des bâtiments sur le terrain prévu* - dont nous contestons toujours la localisation (voir l'article précédent). Ils ont également défini l'aspect architectural du complexe industriel projeté. Plusieurs points doivent retenir l'attention de l'Association et motiver éventuellement des actions. Les voici en bref, avec nos appréciations.

Sur l'implantation des voies d'accès : la desserte de l'usine se fera par le sud, afin d'éviter la proximité de notre village et réduire ainsi les nuisances apportées par la circulation inévitable des camions. A cette fin, une

route de 490 m. de long et de 6 m. de large est prévue, d'une emprise de 16 m. afin qu'une double rangée d'arbres soit plantée de part et d'autre de la route. L'Association ne peut qu'approuver ce choix et insister en particulier pour que l'emprise prévue et les plantations annoncées soient effectivement réalisées. Elle veillera tout particulièrement à ce que cet aspect du programme ne soit pas élué.

Sur la station de reprise générale (autrement dit, le lieu de convergence et de rassemblement des eaux usées en provenance de toutes les communes du Syndicat) : toujours située juste en face du château d'eau de Bernières, d'une capacité de 330 m³, elle sera entièrement souterraine; les câbles électriques qui alimenteront ces installations seront eux-aussi souterrains. L'Association approuve ce parti. Mais elle exercera sa vigilance sur la manière dont ces bâtiments souterrains seront réalisés : seront-ils assez étanches pour qu'aucune odeur ne s'en dégage étant donné la proximité des habitations ? La toiture en sera-t-elle recouverte de plantations pour les dissimuler complètement à la vue ? Comment en seront traitées les clôtures ? Comment s'en feront l'entretien et la maintenance, avec tous les risques de nuisances que ces opérations peuvent comporter ?

Sur les bâtiments techniques: Implantés sur la partie haute du terrain, surplombant la partie basse de 6 m., il est prévu maintenant deux bâtiments accolés - bâtiment de pré-traitement et

bâtiment de stockage des boues - de 70 m. de long, soit 20 m. de plus que dans une version antérieure du projet . Si les quatre tours de stockage de boues initialement prévues, d'une hauteur de 8 à 12 m., ont disparu, elles sont maintenant situées à l'intérieur du bâtiment de stockage, long de 70 m. et haut de 7 m. Quant au bâtiment de pré-traitement, situé en contre-haut du précédent, il culmine à 12 m. au faitage par rapport au niveau du sol ... soit l'équivalent d'un immeuble de quatre étages ! Quant aux couvertures de ces bâtiments, elles seront en tôles prélaquées. L'Association est absolument contre ces choix et souhaite au contraire que ces constructions soient les plus basses possible et les plus enterrées possible.

Sur le bâtiment d'exploitation : Conçu comme un "signal", ce bâtiment d'un étage avec ascenseur, aura une structure de métal et de verre. Une salle de réunion et d'exposition sont prévues pour faire valoir la technique de traitement des eaux mise en oeuvre. L'Association n'a rien contre une architecture industrielle de qualité, bien au contraire. Elle n'a rien contre le choix du métal et du verre, matériaux modernes, retenus pour cette construction. *Mais elle ne perçoit pas les raisons pour lesquelles un tel bâtiment est technologiquement nécessaire.* Les appareils de commande et les techniciens chargés de les servir pourraient fort bien être localisés dans un bâtiment en rez de chaussée ou semi-enterré, comme cela se fait souvent ailleurs. Quant à la promotion des techniques de la société privée chargée de la construction et du fonctionnement de l'usine, *il n'y a aucune raison pour qu'elle soit payée par les contribuables des communes du*

Syndicat. L'Association continuera donc à demander la plus grande vigilance aux élus pour qu'ils réduisent ce genre de coûts et recherchent sans relâche une inscription des bâtiments moins orgueilleuse en élévation, plus respectueuse du caractère agricole du terroir environnant.

Sur les clôtures : Il semble qu'elles soient prévues, pour des raisons évidentes de sécurité . Mais rien dans l'état actuel du projet n'indique si les 15 ha du terrain seront clos ou si seulement l'usine proprement dite et la station de reprise le seront, laissant ainsi libre la partie centrale, considérée alors comme réserve foncière. Ce point est à suivre de très près. Il est cependant clairement affirmé par les auteurs du projet qu'aucun talus ou merlon n'est prévu autour des installations. L'Association demande instamment que les terrassements nécessaires soient conçus de telle manière que l'usine paraisse le plus possible enterrée. Tel qu'il nous est présenté, le projet d'usine est conçu à l'inverse : faire en sorte qu'il soit très visible de l'extérieur, que le bâtiment d'exploitation apparaisse comme un signal ou comme une tour, et qu'il soit sans rideau végétal côté nord, afin de se faire voir le plus possible et d'attirer ainsi d'éventuels visiteurs. Au plus grand avantage de la société exploitante qui entend le faire visiter et ainsi se faire valoir. L'Association estime que l'on ne sert pas l'environnement ainsi, mais bien au contraire qu'on le sert par une architecture la plus discrète possible. *Elle demande aux élus de réexaminer les esquisses architecturales dans ce sens.* Quant à elle, elle sera très vigilante sur cet aspect du programme.

Sur les plantations : 2/3 en feuillus, 1/3 en conifères sont prévus. Comment ne pas approuver ? Mais quelle densité de plantations ? Rien n'est encore définitivement arrêté. Mais pourquoi le côté nord de l'usine ne serait-il pas traité comme les autres, lui qui sera vu de Bernières et de sa plage, alors qu'au contraire, tout devrait être fait pour le dissimuler dans la verdure ? Le besoin de faire valoir de la société constructrice et de l'opérateur chargé du fonctionnement n'ont pas à prévaloir sur la loi relative au paysage. L'Association sera très attentive à cet aspect de la réalisation.

A la requête de certains élus, il a été demandé qu'une maquette de volume soit réalisée afin de mieux se rendre compte de l'intégration de ce complexe industriel à l'environnement.

Il convient de soulever un dernier problème, qui n'est pas le moins important. A notre connaissance, aucune installation n'est programmée pour le traitement des eaux *chargées en nitrates* que charrient les ruisseaux et surtout la Seulles. Et la question commence aussi à se poser des eaux *chargées en pesticides*. Nul doute que dans un avenir prochain, les pouvoirs publics devront se saisir de ces problèmes. Et tout naturellement, on se tournera alors vers les lieux les mieux appropriés pour ces opérations industrielles. Or une usine comme celle du Syndicat intercommunal de traitement des eaux usées sera implantée, avec ses réserves foncières, sur un terrain prédestiné. Comment ne pas songer alors à localiser là, entre l'usine de traitement et la station de reprise générale, une nouvelle usine, voire deux, ou tout au moins des extensions à l'usine actuellement

prévue, afin de traiter ces eaux chargées de nitrates et de pesticides ? Dès lors, ne faut-il pas *dès maintenant* prévoir d'implanter l'usine du Syndicat *plus près de la Seulles*, au voisinage par exemple des lieux que nous avons toujours indiqués comme étant les mieux adaptés pour ce genre d'installations ?

Le projet en cours mérite, on le voit, d'être suivi de très près, d'autant plus qu'il annonce probablement d'autres projets pour la bonne définition desquels il faudra, une fois de plus, se mobiliser.

Jean CUISENIER

Jean-Paul MAYER

NB : La prochaine réunion du Comité de Pilotage est prévue le 18 décembre 1995 et nous ne manquerons pas d'y participer.

*

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

En juillet dernier, notre Association a lancé un grand concours de photographies sur le thème : " Notre village, Bernières-sur-mer ". Ouvert aux jeunes Berniérais de moins de 25 ans, ce concours récompensera les meilleures photographies par leur édition en cartes postales.

L'idée vient d'un constat : le manque de bonnes cartes postales de Bernières. A part les rééditions de cartes anciennes réalisées par notre Association, et qui connaissent un grand succès, les cartes récentes dignes d'intérêt sont rares.

Or l'une des raisons d'être de notre Association est la mise en valeur de notre patrimoine architectural et urbain, la préservation de notre environnement, de même que, sur un autre plan, la promotion d'activités culturelles. Nous avons donc eu l'idée d'organiser ce concours.

Son thème est suffisamment large pour que les candidats puissent trouver de nombreuses idées de photos : le village avec ses vieilles pierres, ses belles demeures, ses rues, ses sites caractéristiques, le bord de mer, les cabines ... Le but des candidats sera de montrer Bernières tel qu'ils le voient et leurs photographies contribueront à une sorte d'état des lieux de notre village en 1995.

Mais les participants pourront aussi montrer la vie des Berniérais, leurs activités ou encore celles des vacanciers pendant l'été.

Beaucoup de sujets peuvent donc être abordés dès lors que les photos répondent aux critères d'une carte postale : qu'elle puisse intéresser le plus grand nombre, les Berniérais comme les estivants ou les gens de passage.

Quant à lui, le jury , choisira les meilleurs clichés selon le critère ci-dessus bien sûr, mais aussi en fonction de leur capacité à mettre Bernières en valeur et en fonction du nouveau regard avec lequel ils auront su montrer ces lieux que nous connaissons bien.

Nous invitons donc nos jeunes lecteurs à se mettre au travail et à nous envoyer leurs meilleures photographies !

Toutes celles recueillies feront l'objet d'une exposition à la poste de Bernières, à Pâques prochain, puis les huit meilleures retenues par notre jury seront éditées sous forme de cartes postales avec, bien sûr, le nom de leurs auteurs.

Date limite d'envoi des clichés : 28/02/96 minuit au siège de l'Association, où il est possible de se procurer le règlement de ce concours.

Stéphane MANDELKERN

LA PLAGE, EN CE TEMPS-LA ... Suite



Cliché S.M.

Dans notre dernier bulletin d'information d'avril , nous déplorions l'état d'abandon dans lequel se trouvait notre plage, son manque d'entretien, le délabrement ou l'inexistence de ses équipements. Nous souhaitons que la nouvelle équipe municipale - nous étions avant les élections - se penche enfin sur cette question qui nous semble si primordiale : la plage est pour Bernières non seulement un héritage historique mais aussi un capital touristique extrêmement important.

Il semble que nous ayons été entendus car dès la saison dernière, les choses avaient déjà bien changé.

Chacun a pu se rendre compte que le sable était très régulièrement nettoyé, les débris et le varech en décomposition enlevés. Les cordes de bain ont été installées pour la plus

grande joie des baigneurs, petits et grands.

Une action d'importance a été entreprise par la municipalité, convaincue que les cabines contribuent à l'originalité et à l'image de la plage. Elle étudie un nouveau modèle de cabine, plus robuste, gardant les caractéristiques extérieures des cabines anciennes. Certains vides ont été comblés dans les alignements. La mairie a suscité la création d'une association de propriétaires de cabines et déjà plusieurs d'entre eux ont restauré ou repeint les leurs.

Mais un véritable plan de réhabilitation de la plage reste à mettre en oeuvre. Nous en reparlerons dans notre prochain bulletin.

J.P. MAYER

LES PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION

- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE**

Ce recueil contenant 46 reproductions de cartes postales anciennes nous fait revivre Bernières tel que certains l'ont connu dans les années 1900 à 1939. Agrémenté d'une carte et de commentaires, Bernières nous est présenté comme un lieu de vie:

- vie intense sous des formes très variées dont le souvenir s'est fixé sur des images différentes que la poste expédiait à de multiples destinataires: vie d'agriculteurs et vie d'artisans, vie de commerçants et vie de "baigneurs", vie de travail et vie de loisirs...

- vie dont on a su longtemps sauvegarder la qualité par un environnement d'arbres et de plantations... une vie de vacances qu'on goûtait sur une plage très tôt organisée, lieu de courtoisie et de convivialité. (*Recueil de 48 pages: 85 francs, 70 francs pour les adhérents*)

- **UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE: LE BOURG DE BERNIERES**

Ce topo-guide vous propose de suivre un itinéraire dans le vieux bourg de Bernières. Ce petit circuit vous donnera ainsi l'occasion de vous promener, d'admirer et d'observer avec un oeil nouveau les rues du village avec ses maisons qui témoignent d'un riche passé.

(*Livret de 10 pages agrémenté de quelques photos et d'une carte: 25 francs*)

- **CHEMIN DE RANDONNEE**

Cet itinéraire d'une vingtaine de kilomètres est un circuit en boucle partant et revenant à Bernières, passant par les bourgs de Béný-sur-mer, Thaon, Fontaine-Henry et Reviers.

Contenant une carte et de nombreux commentaires sur les lieux visités, ce circuit vous fera découvrir ou redécouvrir les richesses d'un arrière-pays particulièrement agréable.

(*Livret de 12 pages comprenant une carte en couleurs: 20 francs*)

- **CARTES POSTALES ANCIENNES**

Ces reproductions de cartes postales anciennes vous permettront d'envoyer à vos familles et amis vos voeux annuels tout en leur faisant admirer le charme de Bernières-sur-mer.

(*Lot de huit cartes postales: 25 francs*)

REPRODUCTION DE L'EGLISE DE BERNIERES-SUR-MER

Cet agrandissement d'une ancienne carte postale sur l'église de Bernières-sur-mer est parfaitement adaptée pour être encadrée. (*Agrandissement de format 21 x 29,7: 20 francs*)

- **"PIN'S" DE L'ASSOCIATION**

Ce "pin" reproduit un magnifique graffiti représentant un bateau, tel qu'on en découvre sur les murs de Bernières-sur-mer. (*"Pin's" de l'association: 20 francs*)

BON DE COMMANDE		Francs
- Mémoire d'une Epoque	85 francs (adhérents: 70 francs)	Nbre:...
- Un autre regard sur le village	25 francs	Nbre:...
- Chemin de randonnée	20 francs	Nbre:...
- Lot de huit cartes postales	25 francs	Nbre:...
- Photographie de l'église de Bernières	20 francs	Nbre:...
- "Pin's" de l'Association	20 francs	Nbre:...
Pour toute commande, ajoutez le forfait frais de port: 10 francs	
TOTAL FRANCS	

**Adressez commande et règlement au siège de l'association: 195, rue Fernand Tréhet
14990 - Bernières-sur-mer**

HUMEUR ...



Cliché H.M.

Le 6 juin 1944 à 7h. 15, ils débarquaient à Bernières. Depuis, des cérémonies commémorent régulièrement le Débarquement et notre Libération. Depuis, chaque année, le 6 juin à 7h. 15 les Vétérans du Régiment de la Chaudière ou du Queen's Own défilent, droits, dans un ordre impeccable vers la plage. Chaque année, de moins en moins nombreux, ils viennent dans le petit matin pour se souvenir et pour que nous nous souvenions. Témoignage ô combien émouvant. Avez-vous assisté à la bénédiction sur la plage, avez-vous vu ces petites croix de papier plantées dans le sable, emportées par la marée ?

L'an passé, on célébrait avec faste le Cinquantième anniversaire du Débarquement. Moins poignant et beaucoup plus spectaculaire. Ainsi vit-on notre plage de Bernières "envahie" le 6 juin, mais plus tard dans la matinée, par une horde de véhicules restaurés, sur lesquels paraient des gens, fiers de leur rassemblement de collectionneurs.

Les Vétérans, eux, avaient défilé, droits, à 7h. 15.

J.P. MAYER

Chers amis,

Nous savons tout l'intérêt que vous portez à Bernières Optique Nouvelle et vous avez su soutenir son action.

Notre association s'attache actuellement à préserver Bernières de la construction, à ses abords immédiats, d'une gigantesque usine d'épuration que nous voulons voir déplacée plus au sud.

La tâche est rude.

Pour qu'elle puisse agir le plus efficacement possible, notre association doit être la plus représentative possible. Elle doit avoir les moyens de ses actions.

Bernières Optique Nouvelle a besoin de vous.

A D H E R E Z

Comptant sur vous, bien cordialement.

J.P. Mayer

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association.

NOM:.....

PRENOM.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:..... VILLE:.....

TELEPHONE :.....

demande mon adhésion à l'association Bernières Optique Nouvelle.

A : LE :

SIGNATURE :

Ci-joint règlement de ma cotisation de membre actif : 100 francs.

Retournez votre demande d'adhésion au siège de l'Association :
195 rue Fernand Tréhet, 14 990 Bernières-sur-mer.

Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau.

Le Coin des Collectionneurs



15 BERNIÈRES. — La Grande-Rue. — LL.

Coll. JPM

La Grande Rue, aujourd'hui Rue du général Leclerc - Cliché antérieur à 1914.



BERNIÈRES-sur-MER (Septembre 1920)

Ch. Heuzard, Photographie - Edition, Alexandre

Coll. JPM

Inauguration du Monument aux Morts, place de l'église - Septembre 1920.

